

DOSSIER DE PRESSE



DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE

Jeudi 6 mars 2025



DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE



SOMMAIRE



DÉROULÉ DE L'ÉVÉNEMENT

- PRÉSENTATION DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE
- A PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
- A PROPOS DE LA RÉGION SUD
- A PROPOS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
- A PROPOS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
- A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE
- A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON
- A PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD LUBERON
- A PROPOS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE

DÉROULÉ DE L'ÉVÉNEMENT



- | | |
|-------------------------|--|
| 11H | Accueil salle du Moulin à huile |
| 11H10 – 11H15
5 min | Mot d'accueil de Benoît Moreau – Directeur du Développement de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale |
| 11H15 – 11H45
30 min | Présentation du programme d'aménagement 2025-2034 de la concession régionale du Canal de Provence en Vaucluse, des partenariats et des résultats de l'étude de l'impact de l'irrigation sur le territoire de la concession régionale en Vaucluse, par les équipes de la SCP :
Romain Boulet – Conducteur d'opération
Anna Morisset – Déléguée territoriale
Nicolas Urruty – Ingénieur agronome |
| 11H45 – 12H15
30 min | Allocutions officielles <ul style="list-style-type: none">• Bénédicte Martin - Présidente de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale et Vice-Présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir• Georgia Lambertin - Présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse• Robert Tchobdrenovitch - Président de la Communauté de Communes Sud Luberon, Maire de Mirabeau• Lucien Aubert - Vice-Président en charge de l'Eau et Assainissement Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Maire de Joucas• Claude Silvestre - Vice-Président de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, délégué à l'agriculture et à la ruralité, Maire de Lagnes• Christian Burle - Vice-Président de la Métropole délégué à l'Agriculture, la Viticulture et ruralité, à l'Alimentation et Circuits courts, Maire de Peynier• Christian Mounier, Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse et Vice-Président de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale, Maire de Cheval-Blanc |
| 12H15 | Cocktail déjeunatoire |

PRÉSENTATION DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE



Parcelle agricole en Vacluse



Tuyaux prêts à être enterrés pour assurer un accès durable à l'eau.

3

EN RÉSUMÉ

Aux côtés de la Région Sud et des acteurs des territoires, la SCP est engagée, dans le cadre du Plan Or Bleu, pour préserver la ressource et sécuriser l'accès à l'eau des territoires impactés par le changement climatique.

La SCP a la responsabilité de développer les aménagements hydrauliques multiusages de la concession régionale du canal de Provence pour contribuer à la résilience des territoires.

Un ambitieux programme d'aménagement et d'investissement de 40 M€ sera mis en œuvre d'ici à 2034 en Vacluse sur les territoires Calavon-sud Luberon.

Ces investissements répondent aux besoins directement exprimés par les territoires et se concrétisent par des partenariats entre la SCP et :

- le Département de Vacluse
- les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) concernés :
 - Communauté de Communes Sud Luberon ;
 - Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vacluse ;
 - Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ;
 - Métropole Aix-Marseille-Provence.

La Chambre d'agriculture de Vacluse, représentante de la profession agricole du territoire qui sera desservi, a approuvé ce programme et son plan de financement.

DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE



CONTEXTE

Face aux phénomènes de sécheresse, la Région Sud, la Société du Canal de Provence et les acteurs locaux ont la même exigence : préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau. Dans ce cadre, la Région Sud a adopté son Plan Or Bleu en 2023 pour préserver la ressource et anticiper les besoins.

Depuis 60 ans, la SCP assure une mission d'intérêt général pour garantir l'accès à l'eau en Provence, en tant qu'aménageur régional et concessionnaire du canal de Provence pour la Région Sud. Elle préserve la qualité de la ressource tout en soutenant le développement durable et solidaire des territoires régionaux. Dans le cadre du contrat d'objectifs élaboré avec la Région Sud, la SCP poursuit le développement du réseau multiusage de la concession du canal de Provence pour desservir et sécuriser les territoires nouvellement impactés par le changement climatique.

Dans cette perspective, la SCP a la responsabilité de mettre en oeuvre **un ambitieux programme d'aménagement et d'investissement de 750 M€ d'ici à 2038.**

Ces investissements répondent aux besoins directement exprimés par les territoires et se concrétisent par des signatures de conventions de partenariat entre la SCP et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) concernés.

4



Réservoir mis en service en 2024 sur la commune de Mirabeau

DES PARTENARIATS POUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DURABLE EN VAUCLUSE



UNE 1ÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE (2015 À 2024)

De 2015 à 2024, un 1^{er} programme d'aménagements hydrauliques a été mis en œuvre pour équiper 3 000 ha de surfaces agricoles. Il avait fait l'objet d'une convention tripartite entre la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département de Vaucluse et la SCP.

D'un montant initial de 40 M€, elle a fait l'objet d'un complément de 5 M€ d'investissements, intégrant pour la 1^{ère} fois une participation financière de la part des bénéficiaires des réseaux hydrauliques déployés.

Dans ce programme, les aménagements hydrauliques ont concerné notamment :

- dans le sud-Luberon : Vaugines-Cucuron, Peypin d'Aigues, La Tour d'Aigues, Mirabeau, Pertuis-ouest, la Loubière-Pertuis.
- dans la vallée du Calavon : Rustrel-sud, Apt-sud, Oppède-Maubec.

Les travaux de ces aménagements sont tous achevés ou en voie de l'être. Aujourd'hui, la 1^{ère} phase de l'aménagement hydraulique de Beaumont-de-Pertuis est en cours.



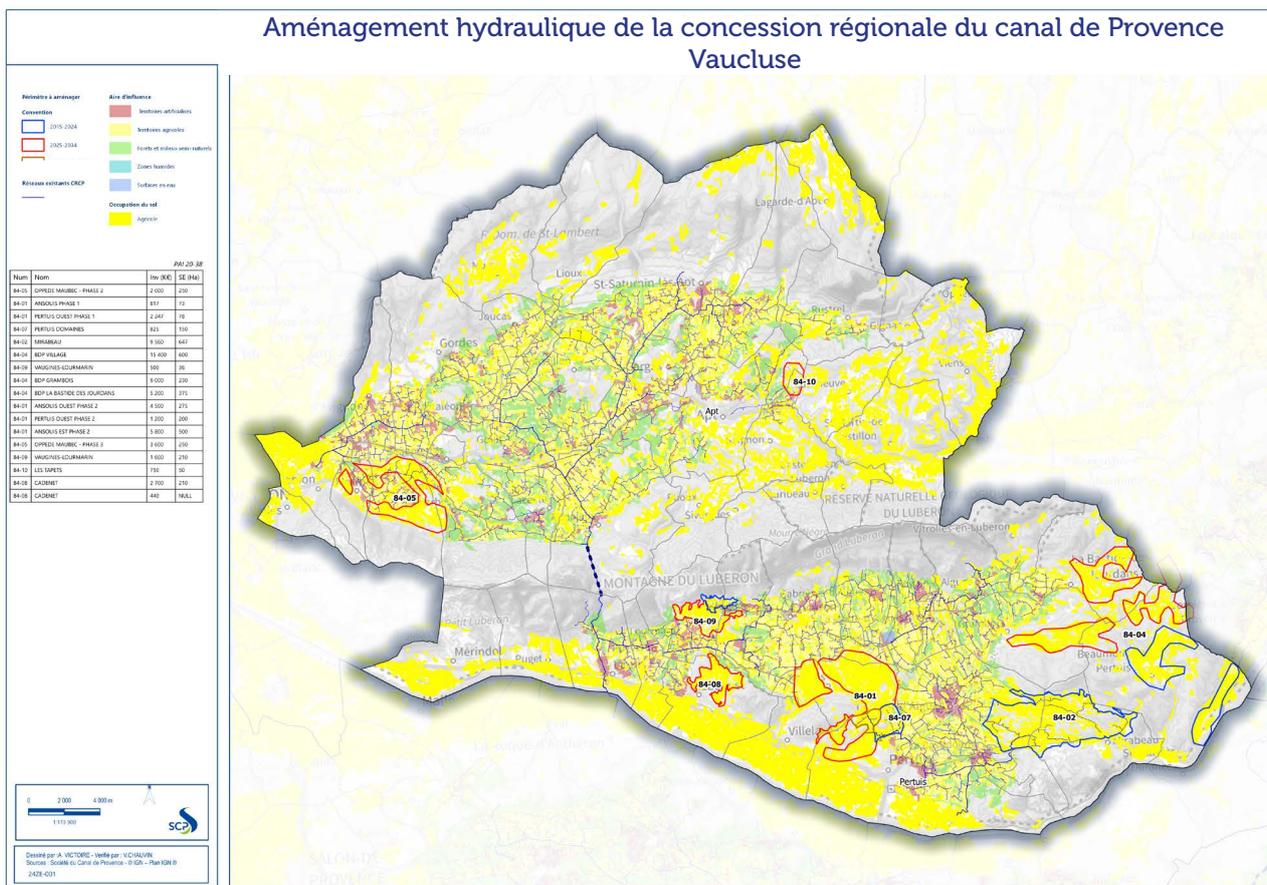
Borne destinée à l'irrigation

UN AMBITIEUX PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE (2025-2034)

Un nouveau programme sur 10 ans (2025-2034) a été élaboré pour desservir 2 300 hectares supplémentaires afin de répondre à de nouveaux besoins en eau multiusage de ce territoire et maintenir son activité agricole.

Les principales opérations concerneront :

- le renforcement des infrastructures principales permettant la sécurisation des besoins en eau des secteurs déjà équipés ;
- les extensions des réseaux hydrauliques du secteur sud Luberon-ouest (Ansois, Cadenet, Lourmarin) ;
- la poursuite de l'aménagement hydraulique de Beaumont-de-Pertuis ;
- les extensions des réseaux hydrauliques du secteur Calavon (Oppède Maubec phase 3, Apt / Saignon).



6

Tableau du programme d'opérations 2025-2034

	Programme d'opérations	Légende carte	Montant k€HT	SE (ha)	EPCI
Sud Luberon ouest	RENFORCEMENTS LIGNE DE PRODUCTION SUD LUBERON OUEST		3 100		Concession régionale du canal de Provence
	AMENAGEMENT ANSOIS OUEST - POI 2025-2028	84-01	4 500	275	Communauté de Communes Sud Luberon
	AMENAGEMENT CADENET (hors protection incendie)	84-08	2 700	210	Communauté de Communes Sud Luberon
	AMENAGEMENT LOURMARIN (périmètre étendu)	84-09	1 600	210	Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	RENFORCEMENTS LIGNE DE PRODUCTION SUD LUBERON EST		1 000		Concession régionale du canal de Provence
	AMENAGEMENT ANSOIS EST - POI 2025-2028	84-01	5 800	500	Communauté de Communes Sud Luberon
Sud Luberon est	AMENAGEMENT PERTUIS OUEST Phase 2	84-01	1 200	200	Métropole Aix-Marseille-Provence
	AMENAGEMENT BEAUMONT / GRAMBOIS Haut service Phase 2	84-04	9 000	230	Communauté de Communes Sud Luberon
Calavon	AMENAGEMENT LA BASTIDE DES JOURDANS Phase 3	84-04	5 200	375	Communauté de Communes Sud Luberon
	EXTENSION OPPEDE Phase 3	84-05	3 600	250	Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Tous secteurs	EXTENSION APT SAIGNON	84-10	750	50	Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon
	AUTRES PETITES EXTENSIONS		1 550	NC	
Sous-total opérations			40 000	2 300	

PLAN DE FINANCEMENT

Ce programme est estimé à 40 M€, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le département de Vaucluse participeront chacun à hauteur de 30 %. Il est complété par un autofinancement de la SCP (25 %) et par les participations financières (7,5 %) des collectivités territoriales (EPCI) et celles des bénéficiaires des réseaux (7,5 %).

La Chambre d'agriculture de Vaucluse, les deux Groupements de Développement Agricole Sud Luberon et Pays d'Apt représentant la profession agricole du territoire qui sera desservi, ont approuvé ce programme et son plan de financement.

DES PARTENARIATS POUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

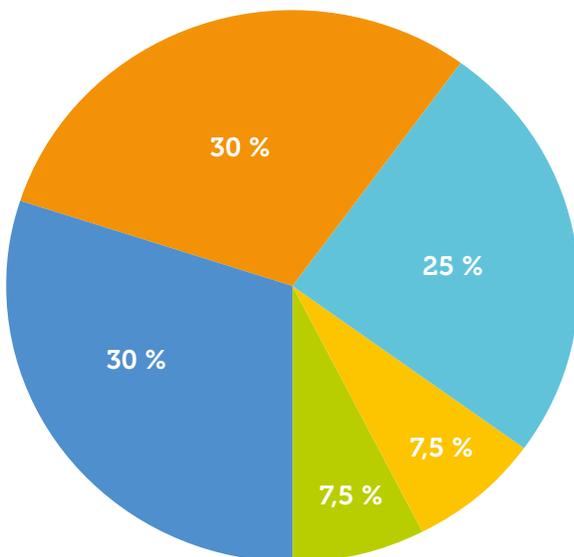
Ce programme répond aux besoins d'adaptation au changement climatique directement exprimés par les territoires et se concrétise par des partenariats entre la SCP et :

- le Département de Vaucluse
- les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) concernés :
 - Communauté de Communes Sud Luberon ;
 - Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse ;
 - Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ;
 - Métropole Aix-Marseille-Provence.

Ces partenariats sont formalisés par des conventions cadres qui ont été ou vont être adoptées par les parties. Ces conventions définissent les modalités de mise en œuvre du programme d'aménagement sur le territoire de chaque EPCI, en établissant notamment un plan de financement prévisionnel et une instance de gouvernance.

Les prochaines années verront ainsi la finalisation des opérations du programme d'aménagement 2015-2024 et le lancement des études des nouvelles opérations et des travaux de renforcement préalables des réseaux hydrauliques sud-Luberon-ouest et est.

7



- Région Sud
- Département de Vaucluse
- SCP
- Bénéficiaires des réseaux
- EPCI

BUDGET TOTAL

Montant total des dépenses : 40M€



équipement en micro-irrigation : goutte-à-goutte

L'IRRIGATION DE RÉSILIENCE

Face au changement climatique, l'agriculture régionale est confrontée à d'importants défis tels que les tensions sur les ressources en eau locales, les sécheresses, les pluies intenses, l'érosion des sols et la diminution de la biodiversité.

Pour sécuriser les productions agricoles, des solutions d'adaptation existent : choix des variétés adaptées, irrigation, diversification des cultures, gestion des sols (couverture et fertilité), agroforesterie, agroécologie et agrivoltaïsme.

L'irrigation, en complément d'autres solutions d'adaptation, contribue à la résilience de l'agriculture et des territoires en permettant de :

- pérenniser les cultures et réduire les risques de mortalité ;
- préserver la qualité et maintenir le rendement des productions agricoles ;
- contribuer à la sécurité et la souveraineté alimentaire locale ainsi qu'aux plans d'alimentation territoriaux ;
- produire et rendre l'économie agricole moins dépendante des aléas climatiques ou économiques ;
- équiper les exploitations agricoles en matériel pour être moins vulnérables face aux aléas climatiques (dispositifs anti-gel, brumisation...).
- faciliter la transition agroécologique des exploitations et des territoires car l'accès à une ressource en eau sécurisée permet de diversifier les rotations et d'implanter des couverts végétaux en inter-culture ou inter-rang.

La SCP, aux côtés de la Région Sud et de ses partenaires, œuvre pour une gestion de l'eau raisonnée et innovante, respectueuse de l'agroécologie et des besoins des territoires.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE



Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, en France et à l'international, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau et accompagner l'optimisation de ses usages

canaldeprovence.com

À PROPOS DE LA RÉGION SUD



La Région Sud a fait de l'Or Bleu une priorité avec son Plan Climat « une COP d'Avance » et son budget 100 % vert. Elle exerce depuis 2018 une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de ressource en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'Etat et de l'Agence de l'eau. En 2022, l'épisode de sécheresse a engendré des restrictions d'usage de l'eau pour les habitants. Afin d'améliorer leur lisibilité et leur compréhension, la Région Sud met en œuvre des mesures concrètes pour sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner dans les économies d'eau tout en contribuant à réduire les prélèvements dans les milieux naturels.

9

maregionsud.fr

À PROPOS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE



Le Département de Vaucluse est historiquement très impliqué dans le soutien à l'agriculture, via notamment le financement des réseaux d'irrigation agricole pour des opérations de sécurisation, modernisation et extensions, indispensables à de nombreuses productions sur son territoire.

Dans le contexte d'augmentation des besoins en eau pour l'agriculture et de tension sur cette ressource, le Département a élaboré en 2022 une stratégie en matière d'irrigation à horizon 2028, définissant son cadre d'intervention, ses priorités et un budget alloué de 4 millions par an. Les principaux objectifs de la Stratégie traduisent les engagements du Département pour la mise en œuvre d'une solidarité territoriale, le maintien et le développement de l'activité agricole et des territoires tout en favorisant une irrigation respectueuse de l'environnement et l'utilisation durable de la ressource en eau dans un contexte marqué de réchauffement climatique.

Cette Stratégie d'irrigation fait partie plus largement du Plan d'Action pour la Ressource en Eau en Vaucluse, approuvé le 10 novembre 2023, se déclinant autour de 5 axes « connaître, sécuriser, économiser, protéger et innover » et étendu à tous les usages de l'eau.

www.vaucluse.fr



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE



Composée de 16 communes et regroupant 56 000 habitants, Luberon Monts de Vaucluse est une Agglomération de projets qui pilote aussi de nombreux services à la population. Elle exerce 21 compétences parmi lesquelles le développement économique, dont l'agriculture fait partie.

Dans le cadre de ses projets de développement de zones d'activités économiques, LMV s'engage pleinement pour la préservation et le soutien de l'agriculture locale.

Parallèlement aux initiatives visant à renforcer l'économie, l'agglomération met en place des politiques cohérentes pour soutenir l'agriculture de proximité, promouvoir l'irrigation durable et préserver les espaces naturels.

Cet engagement a été reconnu par la Région SUD, qui a attribué à LMV le niveau 2 du label « Territoire durable, une Cop d'avance », récompensant ainsi ses nombreuses actions en faveur du développement durable. <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr>

www.luberonmontsdevaucluse.fr

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON



La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) s'engage résolument à préserver sa ressource en eau et ses terres agricoles, identifiées comme enjeux majeurs pour l'avenir de son territoire. Face aux enjeux climatiques, à la pression de l'urbanisation et à la fréquentation touristique, la CCPAL déploie des actions structurées et cohérentes.

Par ailleurs, la CCPAL reconnaît le rôle vital de l'agriculture, qui représente plus de 800 établissements et 1000 emplois, et s'engage à préserver son potentiel, en visant zéro perte de surface irriguée, conformément aux objectifs de la Région, du Plan Climat et de la charte du PNR Luberon. La volonté de protéger les terres agricoles, inscrite au cœur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), se traduit par un encadrement de l'urbanisation et la sanctuarisation des terrains agricoles, notamment ceux irrigués, qui sont essentiels au maintien de l'activité. Cela passe notamment par la densification et en encourageant les communes de son territoire à définir des Zones Agricoles Protégées (ZAP).

La gestion durable de l'eau, quant à elle, s'appuie sur la promotion de la sobriété, le soutien aux agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques d'irrigation. Cette approche globale, qui intègre les enjeux du SCoT et du Plan Climat, vise à assurer un développement harmonieux et durable du territoire, en conciliant les impératifs environnementaux, économiques et sociaux, et en garantissant la pérennité de ses ressources pour les générations futures.

www.paysapt-luberon.fr

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD LUBERON



Créée en 2001, la communauté de communes Sud Luberon se compose de 16 communes, pour une population d'environ 25 000 habitants. Couvrant une superficie de 365 km², elle se situe en région Sud, dans le Vaucluse, entre le massif du Luberon au Nord et la Durance au Sud. Le siège de la communauté de communes se situe à La Tour d'Aigues.

Territoire rural et authentique situé dans un cadre naturel préservé, proche des grandes métropoles, Aix - Marseille, COTELUB dispose d'une proximité avec la gare TGV d'Aix en Provence à 35 minutes, aéroport de Marseille à 40 minutes, ainsi que des pôles de développement de niveau européen (Aix-Marseille, ITER) et des sites touristiques reconnus (Verdon, Luberon, Ste Victoire). Cette situation géographique et la qualité du cadre de vie (patrimoine, culture, services) sont les atouts premiers du territoire. La politique économique définie par COTELUB s'appuie, entre autres, sur l'activité agricole et reconnaît le rôle indispensable qu'elle joue dans l'économie du territoire. La valorisation de l'agriculture locale est aussi une ambition forte portée par COTELUB pour répondre aux enjeux liés à la souveraineté alimentaire.

Face à la crise et aux problématiques que connaît l'agriculture aujourd'hui, la communauté de communes sud Luberon, par le biais du SCOT, a un rôle important à jouer en actionnant ses leviers prioritaires : la maîtrise de l'urbanisation et la protection des terres agricoles.

En parallèle pour soutenir l'activité agricole, les élus fixent de nombreuses ambitions dont celle de soutenir des projets de développement du réseau d'irrigation notamment en protégeant les terres concernées. L'extension du réseau, pouvant conduire à des modalités plus intensives, ne devra pas conduire à une altération de la biodiversité des espaces concernés. COTELUB soutient les projets d'extension du réseau d'irrigation portés par la SCP qui vont permettre d'irriguer des zones qui en sont dépourvues aujourd'hui et donc d'assurer la pérennité des exploitations ainsi que leur diversification.

11

À PROPOS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE



L'accès à l'eau est essentiel pour le maintien et le développement de l'agriculture. En Vaucluse, la gestion collective historique de sa distribution est un élément clef de la diversité et la qualité des productions agricoles du département. Face aux évolutions climatiques et à leurs conséquences sur les besoins en eau des plantes, cet enjeu devient plus crucial que jamais.

Acteur incontournable, la Chambre d'Agriculture fait de l'accès à l'eau, de son partage et de son utilisation raisonnée, une priorité majeure : gestion de l'OUGC (Organisme Unique de Gestions Collective), accompagnement des structures collectives d'irrigation dans la modernisation de leurs réseaux hydrauliques, appui aux agriculteurs dans le pilotage de leurs irrigations, élaboration et développement d'itinéraires techniques de production et de gestion des sols pour réduire les besoins en irrigation des cultures, ...

www.chambre-agriculture84.fr



CONTACTS PRESSE



Jessica Pillot

Chargée de communication institutionnelle

Jessica.pillot@canal-de-provence.com

Tel : 06 66 37 97 35

canaldeprovence.com



Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale

Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5 - 04 42 66 70 00

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 3 762 800 € / 057 813 131 RCS Aix-en-Provence / FR10 057 813 131

